



## permis invalidé, 48SI et suspension de permis

Par **usager68**, le **20/12/2012** à **23:04**

bjr, j'ai reçu le 48SI (qui invalide mon permis pour solde de point nul) alors que je suis sous le coup d'une suspension de 3 mois depuis le 22 nov. 2012 et que je dois suivre un stage de sensibilisation à la conduite. Mon permis (obtenu en 2006) est donc déjà ds les murs de la préfecture. Questions:

- 1- La suspension dont je fais l'objet s'annule-t-elle ou s'additionne-t-elle au 6 mois de délai légal avant de pouvoir repasser le permis?
  - 2- Le stage de sensibilisation reste-t-il à faire ou s'annule-t-il de fait?
  - 3- Est-il possible de refuser ou repousser ce stage (coût 240 euros) pour difficulté financière?
- D'avance merci pour vos réponses.